

Association régionale du personnel des affaires culturelles (ARPAC)

DRAC Rhône-Alpes – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 FÉVRIER 2016 (à 13h)

- I – Bilan moral 2015
- II – Bilan financier 2015
- III – Budget 2016
- IV – Programme 2016
- V – Vote de diverses questions

I – Bilan moral 2015

La présidente de l'association procède à une rapide présentation de l'association et d'éléments significatifs de l'année écoulée :

- En 2015, l'Arpac comprenait 179 adhérents, chiffre en augmentation constante depuis quelques années (151 adhérents en 2013, 167 adhérents en 2014).
- Le CA de l'Arpac se compose d'Anne-Lise Curcio, présidente, Jocelyne Despinasse, vice-présidente, Corinne Bessièrès, trésorière, Myriam Fresne, trésorière-adjointe, Élisabeth Glardon, secrétaire, Messaouda Slimani-Chamakh, secrétaire-adjointe, Ginette Réveil, Priscille Chapuis, Laurence Réveil, Caroline Lacan.
- Le 14 septembre 2015, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire, afin de mettre en conformité les statuts de l'association avec la réforme territoriale.
- Trois activités ont dû être annulées en 2015, deux pour des raisons météorologiques (sortie ski à Villard-de-Lans et journée à Genève), une en raison du faible nombre d'inscrits (Paris). Par ailleurs, le tournoi de volley n'a pas eu lieu en 2015 ; il se tiendra, par conséquent, deux tournois en 2016, dont l'un dans notre région.
- Au niveau financier, la subvention exceptionnelle de 3 000 € a été obtenue en cours d'année, ce qui a permis à l'association de disposer d'une subvention totale de 15 500 €.

Enfin, la présidente présente une série de diapositives illustrant les événements ayant marqué l'année écoulée : concours gâteaux et repas de printemps le 20 mars ; journée à Thiers (musée de la coutellerie) et visite du domaine de Randan le 23 mai ; randonnée à la Croix de l'Alpe le 6 juin ; sortie jardins le 13 juin ; fête de la musique le 19 juin ; visite du musée du Facteur Cheval et du musée d'art et d'archéologie de Valence le 4 juillet ; voyage à Naples du 28 septembre au 5 octobre ; visite de la glacière de Sylans et du musée du peigne à Oyonnax le 10 octobre ; résultats du concours photos le 20 novembre ; séances de massages assis les 27 novembre et 11 décembre ; fête de Noël le 16 décembre.

→ **Vote du bilan moral 2015 : Le bilan est voté par l'ensemble des participants présents.**

II – Bilan financier 2015

La trésorière explique que le compte de résultat (ou budget réalisé de l'Arpac) fait apparaître un solde positif de 1 058,65 € au 31 décembre 2015.

Recettes de l'association :

- subvention annuelle du MCC, de 12 500 € en 2015, à laquelle s'est ajoutée une subvention complémentaire de 3 000 €, obtenue lors de la tenue du Cnas, en juillet 2015 ;
- cotisations des adhérents, qui s'élevaient à 3 070 € en 2015, en augmentation par rapport à l'année précédente (en raison de l'augmentation du nombre d'adhérents) ;
- participations des adhérents aux activités, et notamment aux sorties.

Dépenses de l'association :

En 2015, le poste de dépense le plus important (24 % des dépenses de l'association) concerne la participation aux activités individuelles autres que le cinéma (abonnements culturels et billetterie). En 2015, les trésoriers ont répondu à 129 demandes de remboursement de billetterie, contre 100 en 2014. Sur ce poste de dépense, l'Arpac a dépassé ses prévisions, et il conviendra de rester vigilant,

pour les années à venir, pour ce qui concerne les dépenses liées aux demandes de remboursement de billetterie et d'abonnements culturels.

Pour terminer sur ce point, la trésorière remercie les adhérents qui ont bien fait parvenir leurs demandes de remboursement avant le 30 octobre 2015, comme cela avait été demandé. Elle regrette cependant qu'un certain nombre d'adhérents aient transmis des demandes jusqu'au 15 décembre.

Le reste des dépenses de l'Arpac en 2015 se répartit comme suit :

- Les activités sportives représentent 21 % des dépenses, contre 16 % en 2014. L'augmentation est essentiellement due au fait que la participation au financement des massages assis a été prise sur cette ligne budgétaire.
- Le cinéma représente quant à lui 18 % des dépenses, contre 24 % en 2014. La modification des modalités de remboursement pour le cinéma a permis la baisse de ce poste : en 2015, l'Arpac a remboursé 30 % du prix du ticket de cinéma, et non plus 3 € par ticket.
- La participation au voyage et aux sorties représente 12 % des dépenses.

L'association peut terminer l'année 2015 avec un solde positif en raison, notamment, de l'annulation de certaines sorties et du coût moindre du spectacle de la fête de Noël.

Épargne :

L'Arpac dispose, depuis 2007, d'un compte épargne, dont le solde s'élève à 1 687 €. La trésorière rappelle que le fait de disposer de cette épargne ne signifie pas que l'association réalise des bénéfices ; cette réserve permet à l'Arpac de gérer les années durant lesquelles le solde annuel est négatif, comme cela a été le cas en 2014.

→ **Vote du bilan financier 2015 : Le bilan est voté par l'ensemble des participants présents.**

III – Budget 2016

Le 21 janvier dernier, l'Arpac a obtenu 15 500 € de subvention pour 2016, ce qui correspond à la demande faite par l'association.

Le budget 2016 se signale par deux particularités :

- Un budget consacré aux sorties et voyages plus important avec deux voyages à l'étranger : Cracovie et la Crête. Cracovie est proposé comme court séjour sur la ligne « Lieu d'histoire », et la Crête comme « voyage à l'étranger ». Le principe de prise en charge selon le quotient familial est maintenu en 2016 pour le voyage en Crête.
- La mise en place d'une ligne budgétaire fixe et régulière : celle consacrée aux activités de « bien-être » pour les massages assis.

La trésorière termine son intervention en rappelant qu'elle quitte prochainement la DRAC et l'Arpac et qu'elle invite tout candidat à prendre la relève en tant que trésorier à se faire connaître.

IV – Programme 2016 :

mar. 9 février 2016	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
17/03/16	JOURNÉE À CHAMBÉRY, CHAMBÉRY, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
lun. 21 mars 2016	REPAS DE PRINTEMPS – CONCOURS GÂTEAUX
Du 8 au 12 mai 2016	KRAKOW, SÉJOUR À CRACOVIE
Du 10 au 12 juin 2016	WEEK-END DE 3 JOURS, BIARRITZ, UN PETIT COIN DE PAYS BASQUE : visite d'ores et déjà annulée, <i>a priori</i> , faute d'inscrits
Autour du 21 juin	FÊTE DE LA MUSIQUE
Du 28 sept. au 5 octobre 2016	VOYAGE À L'ÉTRANGER, DIRECTION LA CRÊTE
Automne 2016	CONCOURS PHOTOS

- Une journée à Genève, remplaçant celle annulée en 2015 est en cours de réflexion.
- Une journée « musées » ainsi qu'une randonnée sont à prévoir et seront annoncées en cours d'année.
- Une journée de visite « Découverte patrimoine » pourra être également proposée.

V – Vote de diverses questions :

– **Modification du remboursement des frais de covoiturage pour les sorties :** La présidente explique que, d'une part, la part de chaque participant à une activité est difficile à calculer, et que, d'autre part, ces frais sont, au final, minimes pour l'Arpac. Le calcul des frais de covoiturage représente une charge importante de travail pour l'organisateur de l'activité, alors que, dans le même temps, la dépense pour l'Arpac pour ce qui concerne ces frais est faible.

À partir de 2016, l'Arpac prendra en charge les frais de covoiturage pour les adhérents, et propose de rembourser directement aux conducteurs les frais d'essence et de péage. Les adhérents payent toujours, bien entendu, les éventuelles visites de la sortie.

→ **Mise au vote : l'ensemble des présents vote pour.**

– **Plafond de remboursement :** La présidente relève que les adhérents participant au grand voyage et bénéficiant de 30 ou 40 % de réduction sur le grand voyage, sont ensuite pénalisés par rapport à la somme qui leur reste pour les remboursements de billetterie. Par conséquent, le bureau de l'Arpac propose que l'existence d'un plafond ne soit effective que pour la billetterie, le cinéma, les abonnements et les chèques lire-disques ; les sorties et le grand voyage sortent de ce cadre.

Ce nouveau plafond (cinéma, abonnements, chèques lire-disque) se monte à 150 €, et à 70 € pour les chèques lire-disque (l'adhérent a toujours la possibilité d'acheter 10 chèques lire-disque à 10 €). Il n'y a plus de plafond pour le voyage à l'étranger et les sorties proposées par l'Arpac.

→ **Mise au vote : l'ensemble des présents vote pour.**

– **Question de l'ayant-droit :** Le bureau de l'Arpac s'est interrogé sur le point suivant : un/une adhérent, seul(e), avec un enfant, ne peut pas être remboursé(e) d'une partie des frais culturels ou sportifs engagés pour son enfant. Ce type d'adhérent peut disposer, en général, d'un faible pouvoir d'achat, contrairement à certains autres adhérents et ayants-droits, mariés, concubins ou Pacsés. D'où la proposition suivante : chaque adhérent désigne, lors de son adhésion, son ayant-droit : soit son conjoint, soit un de ses enfants, âgé de moins de 16 ans.

Débat : Une adhérente explique que si deux adhérents Arpac sont en couple, ils peuvent chacun désigner comme ayant-droit un enfant, ce qui fait que deux enfants sont concernés. La présidente explique que ce cas de figure est rare, et que les CE ont une fonction sociale. Il est aussi souligné que, dans la situation actuelle, un adhérent peut déclarer untel comme étant son conjoint, et l'Arpac ne vérifie pas.

Une autre adhérente fait remarquer que les enfants peuvent prendre part aux activités de l'AAS ; ce à quoi il lui est répondu que l'AAS ne prend en charge aucune billetterie cinéma.

D'autres présents à l'AG demandent quelle est la situation dans les associations de personnels d'autres DRAC. La situation varie, en fait, énormément, d'une association à l'autre.

Une adhérente demande si cette proposition ne concernera que les familles mono-parentales : l'Arpac lui répond que cela ne sera pas le cas, l'association n'ayant pas vocation à entrer dans la vie privée des adhérents.

→ **Mise au vote : 4 personnes s'abstiennent ; le reste des présents vote pour.**

L'adoption de cette proposition nécessitera un changement des statuts.

La présidente conclut sur ce point en précisant que, pour 2016, un mail sera envoyé aux adhérents, et que, parmi eux, ceux qui souhaitent désigner leur enfant ou un de leurs enfants comme ayant-droit devront se signaler.

– **Massages assis :** en préalable des questions financières, une adhérente explique que cette activité ne met pas tous les adhérents à égalité, car les personnes habitant dans la Loire, dans l'Isère (...), ne peuvent y prendre part.

La présidente répond que des massages pourraient être organisés à l'école d'architecture de Vaulx-en-Velin, et que personne, à l'école d'architecture de Saint-Étienne, par exemple, ne se manifeste

pour organiser une activité. Elle explique qu'il faut des bonnes volontés sur place pour une éventuelle mise en place. Il est aussi précisé que le concours gâteaux et le concours photo nécessitent, eux aussi, un déplacement à la DRAC à Lyon, et que l'Arpac a contacté les SG pour qu'une autorisation exceptionnelle soit faite aux adhérents pour participer à ces moments.

Il ressort des résultats du sondage sur les massages assis que la majorité est prête à participer financièrement à hauteur de 5 € par séance. La présidente se demande s'il ne faudrait pas proposer à chaque adhérent de participer librement au financement de ces séances, mais il semble que cette option peut être risquée pour l'Arpac.

Il est finalement préconisé d'étudier à nouveau les devis établis par l'intervenante, de fixer le nombre de séances, puis de demander aux personnes intéressées de s'inscrire, afin de disposer du nombre de séances nécessaire.

– **Entrée au CA** : Orida Morsli demande à entrer dans le CA : **l'ensemble des présents vote pour.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40.

Remarque : Une adhérente, Anne Agier, s'est manifestée après l'AG pour demander son entrée dans le CA : **sollicités par courriel, l'ensemble des présents à l'AG ont été sollicités par courriel et ont voté pour.**

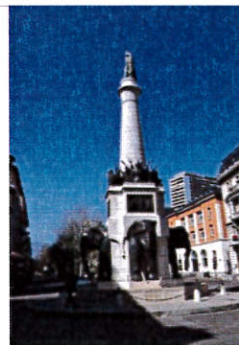
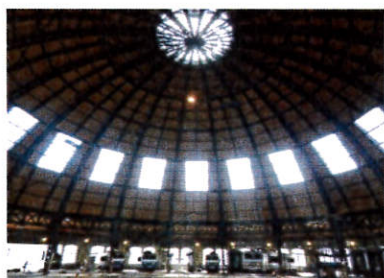
Lyon, le 2-mars 2016



Anne-Lise CURCIO, Présidente de l'Arpac

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ET RENCONTRES ORGANISÉES EN 2016

mar. 9 février 2016	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	AG DE L'ASSOCIATION
ven. 12 février 2016	JOURNÉE À CHAMBÉRY DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE RÉGIONAL	CHAMBÉRY, VILLE D'ART ET D'HISTOIRE 2 Visites guidées par les animateurs ville d'art et d'histoire de la ville Rotonde SNCF: Construite entre 1906 et 1910, cette rotonde ferroviaire est unique en France. La situation ferroviaire exceptionnelle de Chambéry a conduit entre 1906 et 1910 à la construction de la rotonde, pour faciliter les manœuvres et l'entretien des locomotives. C'est l'une des dernières grandes réalisations d'une charpente métallique articulée de grande portée en France de type Eiffel. Entretien et restaurée par la SNCF, elle est encore utilisée pour l'entretien d'une cinquantaine de locomotives, notamment une machine datant des années 1900. En 1984, elle fut classée monument historique. Chambéry Le centre historique avec le quartier médiéval, les allées, les hôtels particuliers et leurs cours intérieures, la cathédrale, le château et la Sainte-Chapelle. Une promenade où l'histoire, l'architecture, les décors sculptés ou peints en trompe l'œil auront la part belle. <u>17 participants</u>



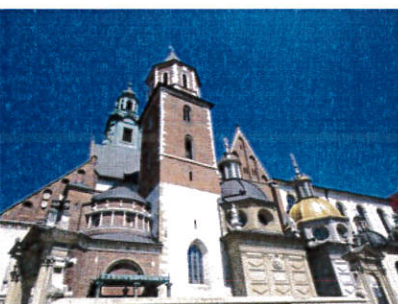
lun. 21 mars 2016	CONCOURS DE GÂTEAUX REPAS DE PRINTEMPS	Moment convivial, autour d'un déjeuner participatif pour fêter le printemps. L'association organise un concours de gâteaux durant lequel les fameux et terribles pâtisseries s'affrontent face à un jury sérieux et objectif.... Cette année : <u>6 pâtisseries</u> <u>Une quarantaine de participants au déjeuner</u> <u>5 membres du jury</u>
-------------------	---	--



25/03/2016 29/04/2016	BIEN ÊTRE SÉANCE DE MASSAGE ASSIS	AMMA – Massage assis de 15mn <u>12 participants à chaque séance</u>
--------------------------	--------------------------------------	---



Du 8 au 12 mai 2016	COURT SÉJOUR À CRACOVIE DÉCOUVERTE D'UN LIEU D'HISTOIRE	KRAKOW, LIEU D'HISTOIRE Classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, Cracovie s'érige comme l'un des joyaux d'Europe centrale. La ville regorge d'églises, de palais et de musées. C'est un spectaculaire éventail de styles, du gothique au baroque. Laissez-vous charmer par sa beauté historique restée intacte ! Ancienne ville royale et capitale de la Pologne jusqu'au XVIIe siècle, classée l'une des 12 plus belles villes du monde par l'Unesco, capitale européenne de la Culture en 2000, Cracovie « l'italienne » rivalise avec les plus belles cités d'Europe. Visites libres variées : centre de la vieille ville : STARE MIASTO, colline du Wawel, quartier de Kazimierz, Auschwitz-Birkenau, mines de sel de Wieliczka... Grosse demande pour ce court séjour comprenant : le vol Lyon – Cracovie / Cracovie – Lyon / le logement (location studio) en chambre double ou lits jumeaux / petit déjeuner compris dans le centre de la la vieille ville (prix de revient : 235€/personne – 5 jours / 4 nuits) <u>22 participants</u>
---------------------	--	---



ven. 13 mai 2016

**BIEN ÊTRE
SÉANCE DE MASSAGE ASSIS**

AMMA – Massage assis de 15mn

12 participants



lun. 20 juin 2016

**FÊTE DE LA MUSIQUE À LA DRAC
MOMENT CONVIVIAL**

Chaque année l'association organise une fête de la musique avec un concert en extérieur autour d'un repas participatif. Cette année nous avons accueilli le groupe **KAT'N SOUL** : trio passionné de reprises acoustiques SOUL, POP, JAZZY avec Kat au chant, Quentin au violoncelle et basse et Philippe à la guitare et chœurs. Reprises actuelles et adaptées à notre sauce sont de Amy Winehouse, Stéréophonics, Pretenders, Clapton, Womack and Womack, Steve Wonder, Marvin Gaye, Lenny Kravitz, Eurythmics, Gnarl's Barkley, Simply Red, etc...

Ce moment a réuni une cinquantaine de participants



sam. 2 juillet 2016

JOURNÉE MUSÉES EN ISÈRE

JOURNÉE EN ISÈRE : MUSÉES

Visite du musée de la Houille blanche (maison Bergès), Villard Bonnot

visite guidée par un conférencier de l'office du tourisme de la maison A. Bergès, musée de la Houille blanche (= l'énergie hydroélectrique) et de l'exposition

Grenoble 1925. *Eloge de la Modernité : l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme.*

Le musée de la Houille blanche est situé dans la maison de l'industriel A. Bergès en partie de style Art nouveau. Des papiers peints des années 1900 témoignent notamment de l'intérêt des propriétaires pour ce mouvement.

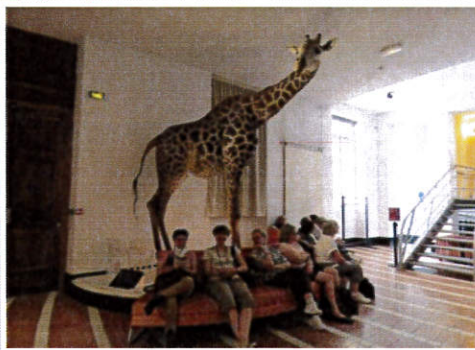
pique-nique

Visite de l'exposition **Monstru'eux / Museum de Grenoble**

Sous la houlette de la directrice du musée, Catherine Gauthier, découverte de l'exposition **Monstrueux** : "Le parcours de visite permet aux visiteurs de découvrir les monstres, imaginaires ou réels, historiques ou contemporains, effrayants, inattendus. L'exposition questionne la nature de l'espèce humaine et sa relation à la mutation, au comportement social, à la différence visible ou invisible, à sa relation aux créatures qu'elle crée comme les robots, les chimères..."

Découverte du cabinet de curiosités créé par le chimérologue Camille Renversade...

15 participants



mar. 20 septembre 2016

**BIEN ÊTRE
SÉANCE DE MASSAGE ASSIS**

AMMA – Massage assis de 15mn

12 participants



VOYAGE À L'ÉTRANGER : DIRECTION LA CRÈTE

Du 28 septembre au
5 octobre 2016

VOYAGE À L'ÉTRANGER : CRÈTE

LOGEMENT À RETHYMNON en plein centre historique / VOL DIRECT : LYON-HÉRAKLION (TRANSAVIA) (1 semaine)

Situé sur le côté nord de la Crète, Réthymnon est l'une des vieilles villes vénitiennes les mieux préservées de l'île de Crète et compte environ 29 000 habitants. La ville est construite près d'une grande plage de sable et autour de l'impressionnant château de Fortezza. Ses bâtiments datant du XVI^e siècle constituent de remarquables exemples d'architecture antique et sa Fortezza monolithique reflète à la fois les influences européennes et mauresques de la ville. Vous pourrez voir dans la partie ancienne de la ville de belles églises byzantines et vénitiennes et des manoirs côte à côte, des minarets de mosquées, des passages voûtés, des fontaines turques, des ruelles pittoresques et des maisons anciennes avec de lourdes portes en bois sculptées. C'est aussi un bon point de départ pour visiter d'autres sites dans l'île.

14 voyageurs

La prise en charge pour le voyage à l'étranger se fait en fonction du quotient familial :

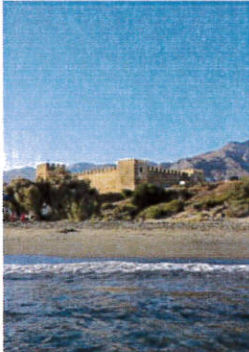
Aide de l'ARPA en fonction du quotient familial (à déduire du prix annoncé)

- inférieur à 17 499 € (40 % adhérent et 20 % ayant-droit)

- de 17 499 € à 24 999 € (30 % et 15 %)

- supérieur à 25 000 € (20 % et 10 %)

Coût de revient moyen du voyage 350 €.



1^{er} et 2 octobre 2016

TOURNOI DE VOLLEY

Tournoi de volley national organisé en région (à Vienne, 38) – week-end sportif et culturel : visite de Vienne, visite pour certains du musée de St Roman-en-Gal, d'un tailleur de pierre...

Près de 80 participants



ven. 4 novembre 2016

BIEN ÊTRE SÉANCE DE MASSAGE ASSIS

AMMA – Massage assis de 15mn

12 participants



sam. 5 novembre 2016

JOURNÉE PARENTS-ENFANTS

Visite et atelier créatif au musée africain de Lyon (+visite du musée pour les adultes) ; Goûter pique-nique prévu sur place
Atelier : l'idée est de s'appuyer sur les collections permanentes et temporaires du Musée Africain pour aborder des thèmes propres à l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui.

Objectif : en dehors des codes classiques, l'enfant découvre quelques éléments culturels de l'Afrique en s'exprimant par le dessin, le collage, le découpage, l'assemblage. L'idée est de réunir les enfants et de partager cette découverte de la culture africaine en créant un travail artistique. Et au moment du départ tout le monde repart avec sa production!

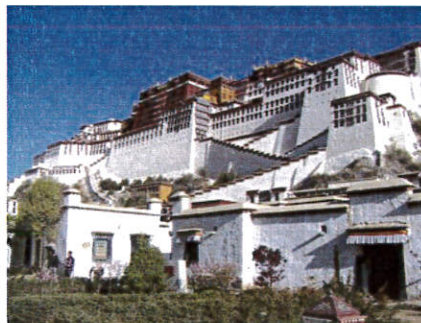
12 enfants

14 parents



mar. 22 novembre 2016 JEU-CONCOURS PHOTO

Une année sur deux l'association organise soit un jeu concours photo, soit un concours photo. Cette année il s'agit d'un jeu : Deviner un personnage à partir de la photo d'un lieu et d'un objet (les photos sont envoyées par des adhérents). Le 22 novembre les résultats seront donnés autour d'un déjeuner participatif organisé à la DRAC.



ven. 25 novembre 2016 BIEN ÊTRE
SÉANCE DE MASSAGE ASSIS

AMMA – Massage assis de 15mn

12 participants



sam. 3 décembre 2016 JOURNÉE EXPOSITION-MUSÉE
AUTOUR DE L'IMPRIMERIE À LYON

Visite de l'exposition « Impressions premières » à la bibliothèque municipale de Lyon (Part-Dieu) ; et visite guidée du musée de l'imprimerie et de la communication graphique de Lyon.

L'association souhaite saisir cette occasion pour faire découvrir aux adhérents le monde de l'imprimerie, important à Lyon, à travers cette exposition et le musée.



mer. 14 décembre 2016 ARBRE DE NOËL

Ce mercredi 14 décembre tout le monde se réunira, petits comme grands, autour du spectacle « Hocus Pocus Complexus » du magicien Gulliver.

Prestation théâtrale, magique et sonore, «HOCUS POCUS COMPLEXUS» est un spectacle participatif et joyeux plein de surprises. Une épopée magique en plusieurs actes où le public devient partenaire du magicien, un spectacle pour se divertir et s'émerveiller ensemble, pour tous les âges.

Entre humour et magie, Gulliver embarque les spectateurs dans un tourbillon de fantaisie où le réel et l'illusion jouent à saute-mouton. Si certains numéros sont des classiques, ils sont accompagnés d'une présentation étonnante et humoristique. Mais la plupart des tours sont des créations originales et impliquent la participation des spectateurs qui sont invités à venir sur scène accompagnés par le magicien...

Le spectacle sera suivi de la visite du père Noël qui remettra des cadeaux aux enfants présents, ainsi que d'un grand goûter gourmand.

